



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Poissons

Question au Gouvernement n° 2403

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Michel Voisin.

M. Michel Voisin. Madame le ministre de l'environnement, le 29 octobre dernier, notre collegue Christian Martin appelait votre attention sur les consequences desastreuses de la proliferation du grand cormoran, principalement dans nos regions rurales (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste),...

M. le president. Je vous en prie !

M. Michel Voisin. ... qui recelent de grandes reserves piscicoles.

Vous avez, a cette occasion, evoque une initiative conjointe avec votre collegue allemand pour obtenir le declassement partiel de la protection de cette espece a l'annexe I de la directive «oiseaux».

Toutes les mesures autorisees a ce jour n'ont donne que de faibles resultats, mais commencent a produire des effets nefastes sur l'ecosysteme, perturbant l'alevinage et mettant gravement en peril des pratiques culturelles et economiques propres a la ruralite, que ce soit la peche de loisir comme la production piscicole en etang. La plupart de nos departements sont touches. Les pertes de production piscicole s'evaluent entre 50 et 80 %.

M. Jean-Yves Le Deaut. C'est le plus gros probleme de la France !

M. Michel Voisin. Certains exploitants commencent a abandonner leurs etangs. Ils etaient 2 000 a manifester, le 22 mars dernier, a Bourg-en-Bresse. Leur mecontentement s'amplifie et le temps presse.

Quelles mesures comptez-vous prendre, madame le ministre, notamment sur les lieux de nidification, pour enrayer ce phenomene qui met en peril des pans entiers de nos economies regionales ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a Mme le ministre de l'environnement.

Mme Corinne Lepage, ministre de l'environnement. Monsieur le depute, en effet, j'avais dit il y a quelques semaines que je saisisrai Mme Bjerregaard avec ma collegue Angela Merkel pour demander le declassement de l'annexe I du grand cormoran. Je l'ai fait. Mme Bjerregaard m'a repondu positivement et le comite adequat sera saisi tres prochainement pour que nous puissions avancer. C'est donc une reponse positive pour le moment que nous avons obtenue. (Applaudissements sur quelques bancs du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Pour le reste, je tiens a vous rappeler que, au niveau national, nous avons double les autorisations de tir au cormoran, simplifie la procedure, ouvert aux etangs libres, en vingt-six lieux, la possibilite de tirer le cormoran. Des mesures importantes et concretes ont donc ete prises sur ce sujet.

Merci de l'attention que vous portez tous aux cormorans ! (Applaudissements sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Michel Voisin.

M. Michel Voisin. Madame le ministre de l'environnement, le 29 octobre dernier, notre collegue Christian Martin

appelait votre attention sur les consequences desastreuses de la proliferation du grand cormoran, principalement dans nos regions rurales (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste),...

M. le president. Je vous en prie !

M. Michel Voisin. ... qui recelent de grandes reserves piscicoles.

Vous avez, a cette occasion, evoque une initiative conjointe avec votre collegue allemand pour obtenir le declassement partiel de la protection de cette espece a l'annexe I de la directive «oiseaux».

Toutes les mesures autorisees a ce jour n'ont donne que de faibles resultats, mais commencent a produire des effets nefastes sur l'ecosysteme, perturbant l'alevinage et mettant gravement en peril des pratiques culturelles et economiques propres a la ruralite, que ce soit la peche de loisir comme la production piscicole en etang. La plupart de nos departements sont touches. Les pertes de production piscicole s'evaluent entre 50 et 80 %.

M. Jean-Yves Le Deaut. C'est le plus gros probleme de la France !

M. Michel Voisin. Certains exploitants commencent a abandonner leurs etangs. Ils etaient 2 000 a manifester, le 22 mars dernier, a Bourg-en-Bresse. Leur mecontentement s'amplifie et le temps presse.

Quelles mesures comptez-vous prendre, madame le ministre, notamment sur les lieux de nidification, pour enrayer ce phenomene qui met en peril des pans entiers de nos economies regionales ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a Mme le ministre de l'environnement.

Mme Corinne Lepage, ministre de l'environnement. Monsieur le depute, en effet, j'avais dit il y a quelques semaines que je saisisrai Mme Bjerregaard avec ma collegue Angela Merkel pour demander le declassement de l'annexe I du grand cormoran. Je l'ai fait. Mme Bjerregaard m'a repondu positivement et le comite adequat sera saisi tres prochainement pour que nous puissions avancer. C'est donc une reponse positive pour le moment que nous avons obtenue. (Applaudissements sur quelques bancs du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Pour le reste, je tiens a vous rappeler que, au niveau national, nous avons double les autorisations de tir au cormoran, simplifie la procedure, ouvert aux etangs libres, en vingt-six lieux, la possibilite de tirer le cormoran. Des mesures importantes et concretes ont donc ete prises sur ce sujet.

Merci de l'attention que vous portez tous aux cormorans ! (Applaudissements sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Voisin Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2403

Rubrique : Produits d'eau douce et de la mer

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 avril 1997, page 2546

Réponse publiée le : 17 avril 1997, page 2546

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 avril 1997